



**ARRÊTÉ du MAIRE N°26 D 36**

**Objet** : Délégation de fonctions à un Adjoint au Maire – Monsieur Cédric PERRIN

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-20,

**VU** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 21 mars 2026, ayant porté élection des adjoints,

**VU** le tableau des adjoints en date du 2 avril 2026,

**CONSIDÉRANT** que pour la bonne marche de l'administration municipale, il convient de déléguer certaines attributions à Monsieur Cédric PERRIN, 8ème Adjoint au Maire,

**ARRETE :**

**Article 1er** : **Objet de la délégation**

Monsieur Cédric PERRIN est délégué sous la surveillance et la responsabilité du Maire dans le domaine de la **Citoyenneté**.

À ce titre, l'Adjoint au Maire est chargé notamment des questions relatives :

- **aux élections** : organisation des scrutins, révision des listes électorales,
- **l'état civil et les services à la population** : suivi de la délivrance des actes, des dossiers de mariage et de la gestion du cimetière,
- **le recensement de la population** : suivi des opérations en lien avec l'INSEE,
- **le Devoir de Mémoire** : organisation des cérémonies patriotiques et commémorations.

Il est également chargé de la coordination du Plan Communal de Sauvegarde.

Monsieur Cédric PERRIN est délégué pour effectuer les démarches administratives en vue d'une hospitalisation d'office.

**Article 2** : **Signature**

L'Adjoint délégué est autorisé à signer tous les actes et documents administratifs se rapportant aux fonctions définies à l'article 1, à l'exception des actes nécessitant une délibération spécifique du Conseil municipal.

**Article 3** : **Responsabilité**

Le Maire reste seul chargé de l'administration de la commune, mais il peut mettre fin à tout moment à la présente délégation. Monsieur Cédric PERRIN est responsable devant le Maire de l'exercice de ses fonctions déléguées.

**Article 4** : **Publicité**

Copie du présent arrêté, qui fera l'objet de la publicité requise, sera transmise à :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le responsable du service de gestion comptable de Mourenx-Orthez.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 064-216404301-20260407-26D36-AI



Fait à ORTHEZ, le 7 avril 2026

Benjamin MOUTET  
Maire d'Orthez/Sainte-Suzanne

*Benjamin MOUTET*

The official seal of the Municipality of Orthez-Sainte-Suzanne. It is circular with a central emblem depicting a landscape with a tree and a building. The text around the seal reads 'MAIRIE D'ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE' and 'Pyrennes Atlantiques' at the bottom.